

L'INVESTISSEMENT D'IMPACT

à la croisée du rendement et de l'environnement

Investir dans des entreprises qui ont des retombées positives et objectivement mesurables sur l'environnement ou la société, voilà comment on pourrait résumer en quelques mots l'investissement d'impact.

Image satellite d'USGS (Institut d'Études Géologiques des États-Unis). Sédiments dans le golfe du Mexique au large de la côte de la Louisiane

Par Raphaël Klemm

Pierre-Loïc Caïjo, fondateur d'Adiant Capital, une société de gestion spécialisée dans l'investissement d'impact, nous en dévoile les enjeux. Créée en 2011 et dirigée par une équipe active depuis près de 20 ans dans l'investissement d'impact, Adiant Capital se concentre exclusivement sur les marchés des capitaux privés et investit dans les entreprises non-cotées (*private equity*) et les actifs d'infrastructures.

Dossiers Publics: Quels sont vos principaux axes d'investissement?

PLC: Nous nous focalisons sur trois thématiques principales: l'économie zéro carbone, l'économie circulaire et le mode de vie durable. Plus précisément, nous nous intéressons aux énergies renouvelables, au transport zéro carbone, à l'immobilier durable ou encore à la préservation des océans et des sols.

Il semble évident qu'à rendement égal, un investisseur préfère aujourd'hui faire travailler son capital de façon durable et bénéfique à la planète. Notre mission est de concevoir des solutions sur mesure pour nos clients afin de les aider à réaliser de tels investissements.

Quel est le profil de vos clients investisseurs?

Il peut s'agir aussi bien d'investisseurs institutionnels, de compagnies d'assurance, de banques privées que de caisses de pensions ou de *family offices*. Nous construisons ensemble leur portefeuille d'impact et déployons leur capital dans le cadre de mandats ou via nos produits d'investissement.

Notre expertise en infrastructure et en *private equity* nous permet de couvrir un large spectre de risques-rendements. A titre d'exemple, nous avons conçu un produit d'impact dynamique pour un groupe industriel Européen qui a engendré un retour sur investissement de plus de 30 %.

Pour ce qui est des investisseurs institutionnels, il faut relever qu'une toute récente modification de législation autorise désormais les caisses de pension suisses à investir dans les infrastructures. Nous avons lancé à leur destination un produit d'investissement de rente dans les infrastructures durables.

Quelle est votre valeur ajoutée en tant que société de gestion?

En ce qui nous concerne, la conviction a précédé l'action: nous plaçons la cause de l'investissement d'impact depuis près de 20 ans, soit bien avant que la durabilité ne devienne un terme à la mode, voire un argument de vente. Notre longue expérience dans le domaine nous positionne de façon assez unique sur le marché.

Nous offrons à nos clients ce que leurs conseils traditionnels peuvent difficilement répliquer: une capacité à identifier des opportunités hors marché, une maîtrise des aspects technologiques et une solide expérience de terrain nous permettant, par exemple, de superviser la construction de nos infrastructures ou bien de nous impliquer de façon active aux côtés du management des entreprises de notre portefeuille.

En termes de durabilité, nos principes d'actions sont réellement ambitieux et vont bien au-delà des critères ESG traditionnels. Nous les appliquons tant dans la sélection des opportunités d'investissements, en phase de *Due Diligence*, qu'après avoir investi dans nos projets ou

entreprises. Notre reporting client intègre un volet extra-financier et, dans la mesure du possible, nous essayons de convaincre nos clients d'appliquer à leur propre organisation ces mêmes principes. Notre vision est réellement à 360°.

Les politiques font-ils assez pour l'environnement, selon vous?

Je pense que, dans tous les camps politiques, l'urgence de la situation et la nécessité d'y remédier sont désormais bien ancrées. Sur le plan climatique, les états signataires des Accords de Paris de 2015 se sont engagés à limiter l'augmentation de la température globale à moins de 1,5°C d'ici à 2100. Cela implique une économie totalement neutre en carbone à l'horizon 2065 et représente 4000 milliards de dollars d'investissements annuels jusqu'en 2050 selon les Nations Unies. Un défi colossal auquel l'humanité n'y a encore jamais été soumise... À notre mesure, nous ambitionnons d'apporter notre contribution. C'est un sujet dont les enjeux sont aussi passionnants que titanesques.

Pierre-Loïc Caïjo
Directeur des investissements
Adiant Capital



A rendement égal, nous pensons qu'un investisseur préfère aujourd'hui faire travailler son capital de façon durable et bénéfique à la planète

N'est-ce pas déjà le cas des entreprises cotées en Bourse depuis quelques années?

Certes, les entreprises cotées en bourse doivent désormais identifier les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) auxquels elles sont exposées et s'engager à y remédier. Si on ne peut que s'en réjouir, cette démarche est cependant rarement associée à une véritable remise en question du modèle économique. Lors de l'achat d'un titre coté ESG, seule une fraction de l'investissement sera véritablement consacrée à engendrer un impact positif. En revanche, l'investissement d'impact dans les actifs non cotés permet que la totalité de l'investissement y soit dédiée.

Indépendamment de l'impératif environnemental, nous sommes indéniablement à l'aube d'une importante réallocation du capital institutionnel et privé vers le *private equity* et l'infrastructure. C'est d'ailleurs depuis longtemps le cas outre-Atlantique, où il n'est pas rare que 20 à 25 % des portefeuilles y soient consacrés.